



---

## Présentation de la Charte Nature & Progrès

Les producteurs de *Nature & Progrès* adhèrent aux valeurs de *Nature & Progrès* reprises dans sa Charte. Ils s'engagent à respecter les différents points de la Charte dans un processus d'amélioration continue.

La Charte repose sur les **trois piliers du développement durable** : **l'écologie, l'économie et le social**.

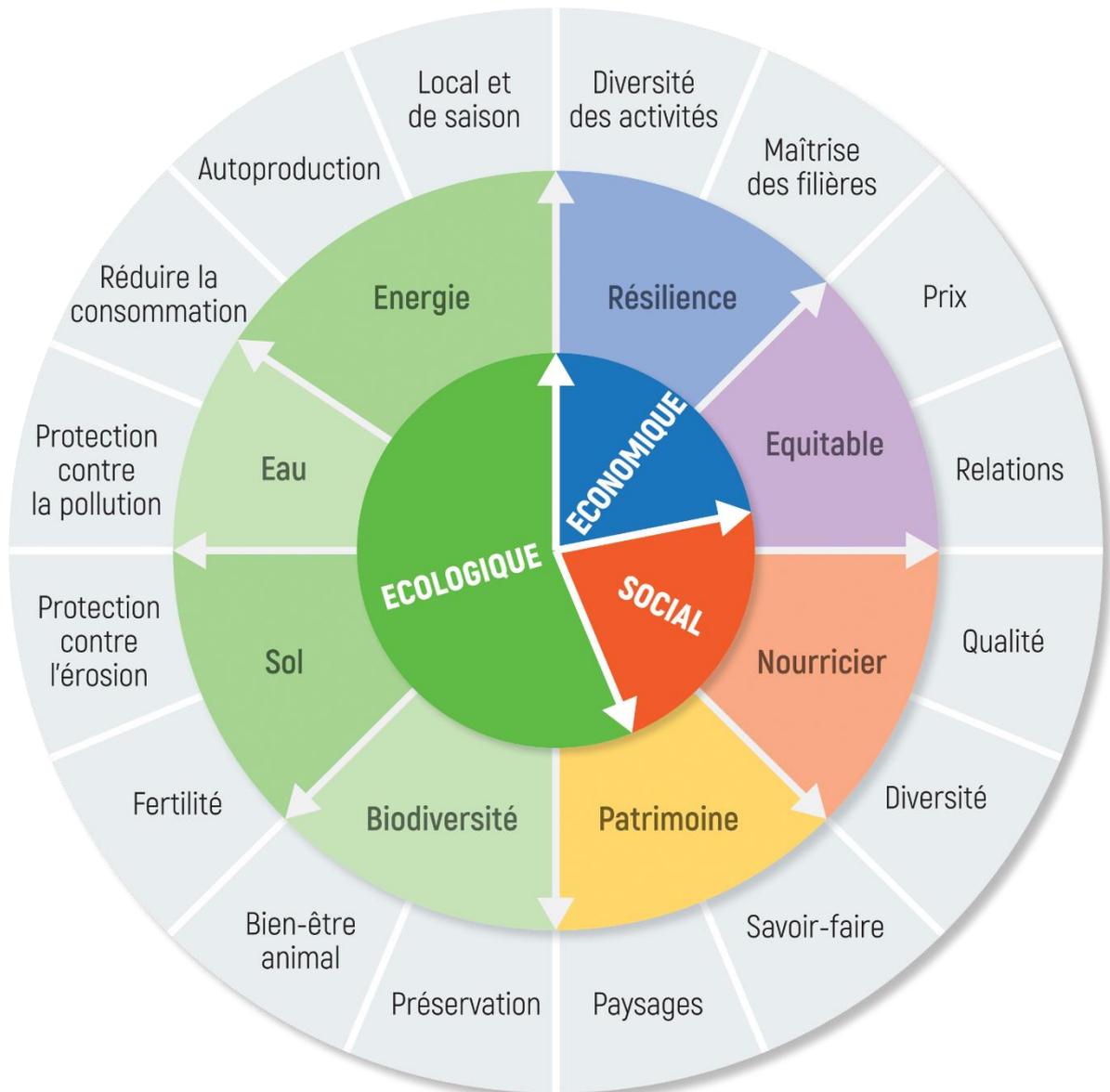
Du point de vue **écologique**, les producteurs de *Nature & Progrès* participent à la préservation et à l'embellissement des **paysages**. Ils préservent la **biodiversité** naturelle, élevée ou cultivées (races et variétés locales et rustiques) et optimisent le **bien-être animal**. La **fertilité du sol**, sa **protection** contre l'érosion et la pollution comptent parmi les priorités des producteurs *Nature & Progrès*. Enfin, les signataires veillent à **l'utilisation durable des ressources et des énergies** en privilégiant les alternatives permettant d'en réduire l'utilisation, en produisant eux-mêmes une partie de leur énergie et en privilégiant les ressources et **produits locaux et de saison**.

Du point de vue **économique**, les producteurs s'engagent dans la voie de la **résilience** en prenant attention à **diversifier** leurs activités (« ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ») et rester **maîtres de leurs filières**. Ce point peut être réalisé en développant soi-même la production, la transformation et la vente des produits et/ou en collaborant de manière active avec les autres maillons de la filière. Les producteurs *Nature & Progrès* sont soucieux du caractère **équitable** de leurs **prix** et des **relations** avec leurs collaborateurs.

Du point de vue **social**, outre l'équité des relations, les producteurs *Nature & Progrès* se consacrent majoritairement aux productions **nourricières**, de **qualité** et riches en **diversité**. Ils ont également la démarche de transmettre leur **savoir-faire** autour d'eux à l'occasion de visites, d'articles ou en encadrant des stagiaires. Chez *Nature & Progrès*, « mes aliments ont un visage » ! Les signataires portent une attention particulière à **mettre en avant l'humain** autour des produits.

Les producteurs *Nature & Progrès* sont **100 % Bio** et travaillent au quotidien à leur **autonomie matérielle et décisionnaire** pour davantage de résilience. Ils constituent des **fermes modèles pour l'agriculture biologique wallonne**.

Le respect de la Charte est vérifié lors de **visites de groupes de consommateurs et de producteurs signataires**. Ces rencontres sont un lieu d'échanges sur l'évolution de la ferme dans les objectifs de la Charte.



Cette nouvelle version de la Charte a été soumise aux producteurs signataires et approuvée en Commission Agriculture-Alimentation en mars 2018.

\*\*\*